

BULLETIN MUNICIPAL N° 52

Août 2021



Aujourd'hui, nous allons devoir vivre avec le virus du Covid 19. La vaccination apparaît comme la seule chance d'enrayer la répétition des vagues de contamination, par une immunité collective et de diminuer ainsi le nombre de morts de cette maladie.

En cela, la vaccination est un **geste solidaire**, c'est pourquoi, je vous incite à vous faire vacciner, si ce n'est déjà fait, pour votre propre protection et celle de votre entourage.

De plus, la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test négatif se généralisera probablement pour l'accès aux bâtiments publics.

C'est sans doute à ce prix que nous parviendrons à vivre avec ce virus enfin ramené dans le cadre des maladies maîtrisées.

En espérant que ces moments difficiles ne seront plus que de lointains souvenirs d'ici quelque temps, je vous souhaite à toutes et à tous, un bon été!

François BATTEMENT - Maire de Bosc-Mesnil

Vie de la commune

Bref résumé des réunions du conseil municipal

Vendredi 19 mars 2021

Suite à la démission de Madame Béatrice Kormann 1^{ière} adjointe, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de continuer à 10 membres, avec 2 adjoints.

M. Laurent Falaise est élu 1^{er} adjoint au maire et reprend les délégations de Mme Kormann.

Vendredi 9 avril 2021

- Approbation des comptes 2020 : résultat global cumulé : + 392 150 €
- **Vote du budget 2021** :
 - section de fonctionnement en équilibre pour 479 539 €
 - section d'investissement en équilibre pour 143 954 €
- La loi de finances 2020 prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici 2023. Afin de compenser cette perte de ressources, les communes bénéficient dès 2021, du transfert de la taxe foncière perçue par le département sur les propriétés bâties soit un taux de 25,36%. Ce taux est à additionner au taux du foncier bâti de la commune, soit 25,36% + 12,63% = 37,99%.
- Le Conseil Municipal retient le devis de la société Robinet de Buchy pour un **columbarium en granit gris** de 6 cases et un **jardin du souvenir** avec puits de dispersion.
- L'association « Bosc-Mesnil Environnement » a remis à M. le Maire une demande de vote consultatif de tous les habitants au sujet de l'implantation de 2 éoliennes en vue de l'alimentation d'une station de recharge rapide de voitures électriques.
- Travaux concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap : une **rampe d'accès à la mairie** et une **place de stationnement** ont été réalisées à l'arrière de la mairie par l'employé communal M. Duforestel et l'adjoint M. Louart.



columbarium



accès mairie



- Suite des travaux concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap :
 - le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Lecoq Travaux Publics pour l'aménagement d'une **allée en béton désactivé**, de la barrière du cimetière à la porte de l'église et la réalisation d'une **place de stationnement** sur le parking de la place.
 - le Conseil Municipal retient le devis de la Miroiterie Lesobre pour la **porte d'entrée de la salle des fêtes**.

Des demandes de subvention pour ces travaux ont été faites auprès du Département.

- Le Conseil Municipal décide de faire appel au SDE 76 (syndicat départemental d'énergie) pour réaliser un audit énergétique sur la salle des fêtes avant de réaliser des travaux pour diminuer la consommation électrique.
- La chaudière à fuel de la mairie devenant vétuste, il est envisagé de la remplacer par une **pompe à chaleur** air/eau.
- **Le vote consultatif à propos des 2 éoliennes aura lieu le dimanche 19 septembre 2021** de 8h à 18h dans l'ancienne mairie. Les électeurs seront informés de ce vote. Cette consultation est une demande d'avis des habitants, la décision de réalisation ou non des 2 éoliennes sera prise par le Conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal envisage l'implantation de **panneaux STOP route du Centre**, afin de réduire la vitesse des véhicules dans la traversée du centre village.

Elections

Elections régionales : résultats du 27 juin 2021 pour la région Normandie

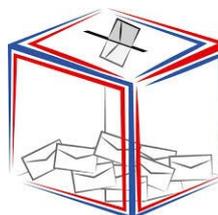
- Liste d'union au centre et à droite conduite par **Hervé MORIN** 44,26% des voix, 60 sièges au Conseil Régional
- Liste d'union à gauche avec des écologistes conduite par **Mélanie BOULANGER** 26,18%, 20 sièges
- Liste Rassemblement National conduite par **Nicolas BAY** 19,52%, 15 sièges
- Liste Union du Centre conduite par **Laurent BONNATERRE** 10,04%, 7 sièges

Elections départementales : résultats du 27 juin 2021 pour le canton de Neufchâtel-en-Bray dont fait partie Bosc-Mesnil :

Nicolas BERTRAND et **Armelle BILOQUET** (divers droite) ont été élus avec 72,52% des voix, conseillers départementaux.

Prochaines élections :

- Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Elections législatives (députés) : 12 et 19 juin 2022



Recensement citoyen

Filles et garçons doivent se faire recenser à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ième} anniversaire. Cette démarche obligatoire permet ensuite de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Etat civil

Mariage

le 3 juillet 2021 Ludovic **Luquet** et Jessica **Galmant**

Commémoration du 8 mai



Le Conseil Municipal a, une fois encore, célébré le 8 mai, sans public et masqué.

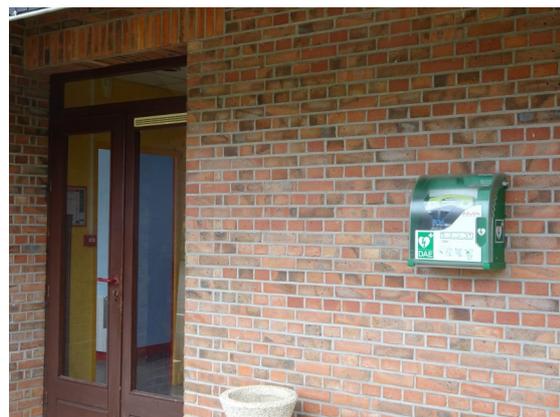
CCAS Centre communal d'action sociale

- Le CCAS peut accorder, sous condition de ressources, **une aide à la cantine** réservée aux enfants habitant la commune, scolarisés en maternelle et en élémentaire dans une des classes du Sivos.
- Le CCAS peut accorder **une aide aux voyages scolaires** pour les familles à revenus modestes domiciliées dans la commune. La somme est déterminée en fonction du montant demandé à la famille et est versée à l'organisateur du voyage.
- Le CCAS accorde **une aide**, sans condition de ressources, à toute famille domiciliée dans la commune dont **un enfant entre en 6^e ou continue ses études après la 3^e**. D'un montant de **75€** elle est versée sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB avant le 1^{er} décembre de l'année en cours.
- Le CCAS accorde **une aide** pour les enfants domiciliés à Bosc-Mesnil qui fréquentent **un accueil de loisirs** sur le territoire de la Communauté de Communes Bray-Eawy. D'un montant de **3€ par jour** dans la limite de 20 jours par an, elle est versée à la famille sur présentation de la facture et d'un RIB.

Défibrillateur

Un défibrillateur est à disposition près de la porte d'entrée de la salle des fêtes.

Il peut être utilisé par tous, pour porter secours à une personne en situation d'arrêt cardiaque.



Pour vivre en bon voisinage



Pour le bien-être de tous, n'oublions pas que les horaires de travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont définis par l'arrêté préfectoral du 16/10/2017 :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Evitons les pétarades intempestives des véhicules à moteur.

Et à partir de 22h, pensons à **baiss**er le volume de la musique, télévision ou voix.

Pensons aussi à prévenir quelques jours à l'avance, le voisinage proche si une fête exceptionnelle est prévue.

Par ailleurs, les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets à l'air libre.



Insectes

Frelon asiatique



Frelon européen



Abeille



Guêpe



La Commune continue, comme par le passé, à apporter une **aide de 40€**, sous réserve d'accord préalable, pour faire détruire les nids de **guêpes et frelons** à proximité des habitations.

Les abeilles, quant à elles, ne sont pas des insectes nuisibles, elles **sont protégées**.

Un habitant de la commune a fait don d'un **hôtel à insectes** fabriqué par l'association « Les jardins de la Bresle ».

Le but d'un hôtel à insectes c'est d'agir sur la **conservation de la biodiversité**, en favorisant l'installation d'insectes « auxiliaires » tels que coccinelles, papillons, abeilles soli-



itaires, perce-oreilles, carabes, chrysopes...utiles pour lutter contre les parasites du jardin (pucerons...) ou assurer la pollinisation.

Notre habitude culturelle de gazons tondus à ras, de nature « propre », réduit les abris et les refuges des insectes.

Vie scolaire

Comme partout ailleurs, l'année scolaire fut compliquée avec le port du masque à l'école, la distanciation à la cantine, la suppression des rassemblements festifs de fin d'année...

Globalement, toutefois, elle s'est bien passée.

A défaut de grands spectacles, il y en eut des petits, bien sympathiques, présentés par les élèves lors de la remise, par Mme Nathalie Torchy présidente, de livres offerts par le SIVOS :

- à Bradiancourt, un petit récital par les maternelles
- à Neufbosc, une chanson mimée par le CP
- à Mathonville, de la gym et de la danse par les CE1 CE2
- à Bosc-Mesnil, une chorégraphie sur de la musique par les CE2 CM1 CM2

Un grand merci aux enfants et aux enseignantes!

Il y eut aussi des sorties en forêt.



Le 30 avril, **Mme Pascale Rousselin**, conductrice du car du SIVOS pendant 38 ans, a pris sa retraite.

Dorénavant, le SIVOS n'aura plus de car et le service de transport scolaire sera organisé par la Région.



Le **secrétariat du SIVOS** (syndicat à vocation scolaire) est assuré dans l'ancienne mairie de Bosc-Mesnil le mardi de 8h à 12h30 et de 13h à 18h, le mercredi de 8h à 11h30.

La rentrée scolaire est fixée au **jeudi 2 septembre** pour les élèves.

Spectacle du samedi 3 juillet 2021



Le samedi 3 juillet, les enfants accompagnés de leurs parents ont été accueillis à la salle des fêtes afin d'assister à un spectacle pour fêter le début des vacances d'été. Ils ont pu découvrir les 4 saisons au travers d'un conte mis en scène. L'après-midi s'est achevé par une distribution de friandises et un goûter offert à tous. Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées.



Prochaines manifestations

Samedi 2 octobre : Soirée Choucroute

Dimanche 31 octobre : Halloween

Samedi 13 novembre : Foire aux jouets ?

Samedi 11 décembre : Spectacle de Noël

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de très belles vacances d'été.
Prenez soin de vous et de vos proches!

Foire à tout du 14 juillet 2021



Le mercredi 14 juillet a eu lieu la traditionnelle Foire à Tout. Une cinquantaine d'exposants ont effectué le déplacement. Malgré un ciel couvert, les visiteurs étaient présents dès 7h00 du matin ! La friterie a également eu beaucoup de succès... Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.



La mairie est ouverte le lundi de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 17h00 à 19h00.

Directeur de la publication : François Battement, Maire
Comité de rédaction : Nathalie Torchy, Céline Grandière, Laurent Falaise, Nicole Leroy, Myriam Queval

Mairie :
téléphone : 02.35.34.50.68
mail : boscmesnil@orange.fr